

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
ACADEMIE DE MAYOTTE

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Vu le procès-verbal du certificat d'aptitude professionnelle établi le 24 JUIN 2020
par le président du jury,

Le certificat d'aptitude professionnelle
en spécialité ELECTRICIEN

est conféré à MONSIEUR TOUOULLOU Kassay

né(e) le 10 Octobre 2001 à MAMOUDZOU (976)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à Mamoudzou, le 17 septembre 2020

Pour le ministre de l'Education nationale, et par délégation
Le Recteur de Mayotte

Signature du titulaire

